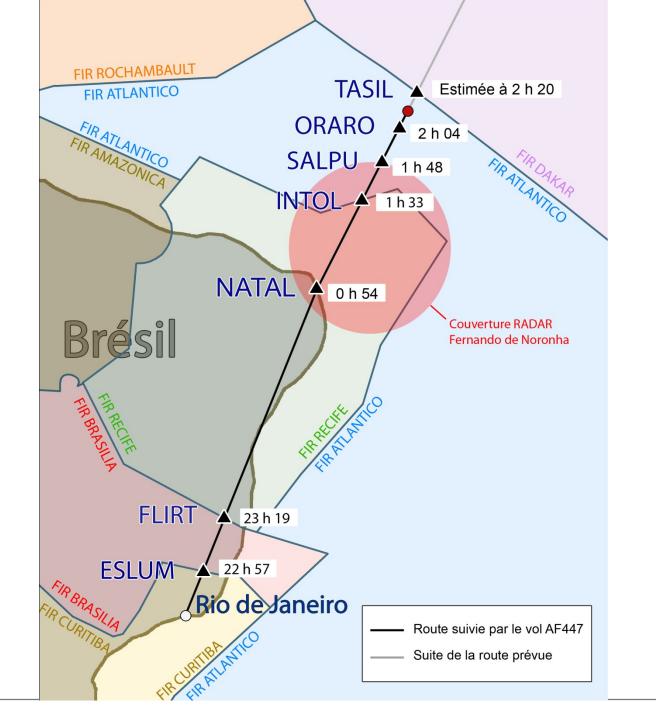


RAPPORT FINAL

Accident survenu le 1er juin 2009 à l'Airbus A330-203 exploité par Air France vol AF 447 - Rio de Janeiro - Paris



F-GZCP - Alrbus A330-203 - 1er Juln 2009

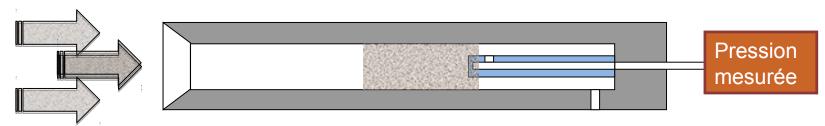
Présentation du repport final - 5 juillet 2012

BEA Altitude 35003 ft UTC 02:07:45

Séquence des événements conduisant à l'accident

 L'incohérence temporaire entre les vitesses mesurées, à la suite de l'obstruction des sondes Pitot par des cristaux de glace L'incohérence temporaire entre les vitesses mesurées, à la suite de l'obstruction des sondes Pitot par des cristaux de glace

Cristaux de glace



⇒ déconnexion du pilote automatique et passage en loi alternate

2. Les actions sur les commandes déstabilisant la trajectoire.

3. L'absence de lien, de la part de l'équipage, entre la perte des vitesses annoncée et la procédure adaptée.

A330/340 Procédures anormales TU 03.02.34. 143
AIR FRANCE URGENCE / SECOURS 28 SEP 06
OANT ATA 34 - NAVIGATION A330

VOL AVEC IAS DOUTEUSE / ADR CHECK PROC (A330)

Une indication erronée de la vitesse peut être la conséquence de l'endommagement du radome ou d'un défaut de sonde pitot ou de prise statique (panne réchauffage, obstruction, déformation etc...).

Si les prises de pression statique sont affectées, l'altitude affichée peut être erronée. Des indications anémométriques erronées ne peuvent pas être détectées par les ADIRU. Les calculations des commandes de voi et de guidage (FG) rejetient normalement les ADR fournissant des vitiesse / altitude erronées, à condition qu'un écart significatif soit détecté.

Toutstols, ils ne seront pas capables de rejeter deux altitudes ou vitesses erronées qui dérivert parallèlement et d'une mêmer gandeur. Dans ce cas exceptionnel, les systèmes avion considéreront la source correcte comme étant trause, et la rejetteront. Les calculations des commandes de vol et de guidage utiliseront les deux ADR incorrectes pour leux calcula.

Par consequent, dans toutes les situations d'indications anémonêtiques enronées, l'équipage doit identitier la (cu les) ADR en défaut, et la (cu les) selecter sur OFF (selon la procédure ADR CHECK PROC). Si toutes les ADR doment des informations enronées, garder une ADR sur ON pour conserver la protection Stall Warning, Pendant la clure de l'identification de la panne, les lois de commandes de vol pouvant être affectées, il est recommandé de manoeuvrer l'avion avec précaution jusqu'à ce que les ADR soietnis éléctées sur OFF.

- Les informations de vitesse ou d'altitude erronées, qui peuvent être mises en évidence par ;
- . a la suite d'une alarme ECAM <u>F/CTL</u> ADR DISAGREE, s'il y a un écart de vitesse (>16kt) entre les 2 ADR restantes
- des écarts de vitesse entre les ADR 1, 2, 3 et l'anémomètre de secours, ou des indications de vitesse ou d'attitude gelées, fluctuantes, croissant / décroissant inopinément, ou
- une corrélation anormale des paramètres de voi basiques (vitesse, assiette, poussée, taux de montée), ou
- . un comportement anormal des AP / FD / ATHR, ou
- . une incohérence entre la hauteur radio sonde et l'altitude baromètrique, ou
- une réduction du bruit aérodynamique avec une vitesse qui augmente, ou un accroissement du bruit aérodynamique avec une vitesse qui diminue, ou
- accroissement du bruit aérodynamique avec une vitesse qui diminue, ou l'impossibilité de sortir les trains d'atterrissage par la commande normale des trains, ou
- une alarme STALL ou OVERSPEED, ou un message ECAM Flap RELIEF en contradiction avec au moins une des vitesses indiquées; dans ce cas :
 - tenir compte de l'alarme décrochage qui peut être déclenchée en loi alternate ou directe. Fonction de l'angle d'incidence; cette alarme n'est pas affectée par des indications anémométriques erronées.

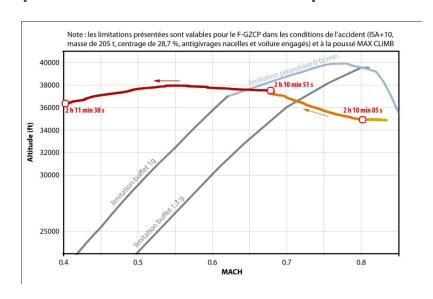
Decedations and an arrangement	TU 03.02.34, 14
	10 03.02.34. 14
	433
nédiates suivantes (Mand	euvre d'urgence
	OF
	SELECTEE
ant la réduction de poussé	e:
	TOGA / 15
rès la réduction de poussé	e:
100	
E	CLB / 10
00	
E	CLB/
	CONFIG MAINTENU
	. VERIFIES RENTRE
	RENTR
tente effectuer un paller.	
	AFFICHEE AU MCD
ssiette et la poussée en fonction	
	ant la réduction de poussé rès la réduction de poussé 100 E DO E

₽



4. L'identification tardive par le PNF de l'écart de trajectoire et correction insuffisante par le PF.

- 5. La non identification par l'équipage de l'approche du décrochage, absence de réaction immédiate et sortie du domaine de vol.
- 6. L'absence de diagnostic de la part de l'équipage de la situation de décrochage et en conséquence l'absence d'actions permettant de la récupérer.



Ces événements peuvent trouver leurs explications dans la combinaison de facteurs liés :

- aux mécanismes de retour d'expérience de l'ensemble des acteurs ;
- à l'absence d'entraînement, à haute altitude, au pilotage manuel et à la procédure relative aux anomalies d'indication de vitesse;
- au travail en équipage affaibli par l'effet de surprise et l'incompréhension de la situation;
- □ à l'absence d'indication claire dans le poste de pilotage de l'incohérence des vitesses identifiée par les calculateurs ;
- à la non prise en compte de l'alarme de décrochage par l'équipage.

Nouvelles recommandations de sécurité

- Formation et entraînement des pilotes
- Ergonomie
- Retour d'expérience opérationnel et technique
- Surveillance de l'exploitant
- Opérations de recherches et sauvetage
- Contrôle aérien





Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile

www.bea.aero